



ASSOCIATION SPORTIVE AMICALE DE MAISONS-ALFORT SECTION ATHLETISME - SAISON 2023 - 2024

Contacts

Président : Nicolas SUREAU : 07.81.51.94.10
Trésorier : Roger BRUNOU : 01.69.49.10.49
Secrétaire : Françoise SUREAU : 01.43.75.55.13

Mail : asa.athletisme@free.fr
Site : www.asa-athletisme.com



Dates de reprise des entraînements

Les entraînements reprennent officiellement à partir :

- Du **lundi 11 septembre 2023** pour **groupes de spécialités**
- Du **Mercredi 13 septembre 2023**, pour les **benjamins/minimes** et les **éveils/poussins du mercredi**
- Du **Samedi 16 septembre 2023**, pour les **babys à poussins** du samedi
- **Journée porte ouverte le Samedi 23 septembre 2023**

Jours et heures d'entraînements (à confirmer à la rentrée)

École d'athlétisme :	BABY ATHLE (2018/2019)	Samedi 10h/11h ou 11h/12h (nombre de places limité).
	ÉVEIL ATHLETIQUE (2015/2016/2017) POUSSINS (2013/2014)	1 choix parmi 2 créneaux proposés : - Mercredi 16h30 à 18h00. - Samedi 10h15 à 11h45
	BENJAMINS (2011/2012) MINIMES (2009/2010)	Mercredi et vendredi 18h/20h + samedi ou dimanche (entraînement ou compétition)
Spécialités :	SPRINT/HAIES, SAUTS, LANCERS, ÉPREUVES COMBINÉES	Du lundi au vendredi de 18h15 à 20h15 + dimanche matin ; les jours pour les différents groupes seront confirmés à la rentrée
	DEMI-FOND	Mardi et jeudi 18h30/20h30 + dimanche 10h/12h
	RUNNING	Mardi et jeudi 18h30/20h15
	MARCHE NORDIQUE / SPORT SANTE	Mardi et jeudi 19h00/21h00 Samedis et dimanche 10h00/12h00
	Groupe RUN & FUN* Groupe LOISIRS/ATHLE FIT*	Mardi, jeudi 19h/20h30 et Dimanche 10h-11h30

*ces activités/créneaux sont soumis à un quota, une fois atteint les inscriptions

Les compétitions (et animations pour les Éveils et Poussins)

Elles se déroulent principalement les samedis et/ou dimanches ; un calendrier sera disponible sur le site et/ou les applications pour que vous puissiez réserver vos dates.



Inscriptions et réinscriptions : Voici les pièces nécessaires

- I. Feuille d'inscription remplie.
- II. Certificat médical / Questionnaire de Santé :
 - A. POUR LES MINEURS, Nouvel adhérent ou renouvellement de licence :
 1. Renseigner le questionnaire relatif à l'état de santé du sportif (disponible sur le site ou au secrétariat)
 2. Si vous répondez NON à toutes les questions, pas besoin de fournir un certificat médical
 3. Si vous répondez OUI à au moins une question, il faudra fournir un certificat de non-contre-indication datant de moins de 6 mois à la date de saisie de licence par le club (**il doit impérativement comporter la mention « pratique du sport en compétition » pour les athlètes nés en 2015 et avant**)
 - B. POUR LES MAJEURS :
 1. Licencié en 2022/2023 et certificat médical de moins de 3 ans,
 - a. Renseigner le questionnaire de santé envoyé par e-mail par la FFA.
 - b. Si vous répondez NON à toutes les questions, votre certificat médical sera prolongé pour la saison 2023/2024.
 2. Nouvel adhérent : Vous devrez présenter un certificat médical **datant de moins de 6 mois** à la date de saisie de licence par le club qui **doit impérativement comporter la mention « pratique du sport en compétition »**. Nous recommandons fortement d'utiliser le certificat figurant sur la fiche d'inscription.
- III. Le montant total de la cotisation (espèces ou chèque à l'ordre de l'« ASA Athlétisme », à faire sur place de préférence – spécifier les dates d'encaissement si paiement en plusieurs chèques).
- IV. **Concernant les aides financières** : *Coupons sport (ANCV), Tous en Club (DDCS94 et CDOS94), Pass Sport (Ministère des Sports), Vivons sport (Mairie de Maisons-Alfort), aide de la CAF, aide des Comités d'Entreprise, échelonnement de paiement ou autres), vous pouvez obtenir toutes les informations nécessaires au secrétariat ou sur le site.*
- V. Photocopie d'une pièce d'identité de l'athlète (attestant de sa nationalité) pour les nouveaux adhérent(e)s.
- VI. Vous devez lire la charte du club (en signant la feuille d'inscription, vous adhérez à cette charte).
- VII. En signant la feuille d'inscription, vous autorisez le droit à l'image sur le site de l'ASA Athlétisme et autres Sports du club.

Changement de catégorie au 1^{er} septembre

Les athlètes changeront de catégorie au 1^{er} septembre.

Boutique du Club

Il existe une boutique du club où vous pouvez vous fournir en vêtements aux couleurs du club :

- Survêtement enfant : 45€
- Survêtement adulte : 80€ (possibilité de dissocier le haut et le bas pour 40€)
- Coupe-vent adulte : 25€
- Coupe-vent enfant : 20€
- Collant / Corsaire / Cuissard : 25€
- T-shirt du Club : 5€
- Débardeur compétition hommes et femmes / Brassière : 25€

Assurance et carte de licencié(e)

Suite à votre inscription au club, la secrétaire vous prend informatiquement une licence auprès de la Fédération Française d'Athlétisme. Cette licence garantit en responsabilité civile le licencié. En complément, le Club souscrit également pour chacun(e) à une assurance.

Les adhérent(e)s 2022/2023 ne sont plus assuré(e)s après le 31 août 2023. En conséquence, les dossiers doivent être rendus complets le plus rapidement possible à partir du 1er septembre afin de bénéficier de l'assurance.



Vous recevrez un 1er mail sur l'adresse e-mail que vous aurez renseigné sur le bulletin d'adhésion, dans lequel il vous sera demandé de prendre connaissance des garanties de votre licence en cochant une case. Une fois cette démarche effectuée, vous recevrez un second mail avec votre licence ; il faudra imprimer la licence et conserver le mail.

Surveillez votre boîte mail attentivement après remise de votre dossier complet.

Tarifs de cotisation 2023/2024

CATEGORIES	ANNEES DE NAISSANCE	Prix	Pack rentrée
MASTERS	Né(e)s en 1989 et avant	220 €	
SENIORS	Né(e)s entre 2001 et 1990	220 €	
ESPOIRS	Né(e)s en 2002 / 2003 / 2004	220 €	
JUNIORS	Né(e)s en 2005 / 2006	220 €	
CADET(TE)S	Né(e)s en 2007 / 2008	220 €	
MINIMES	Né(e)s en 2009 / 2010	210 €	80 €
BENJAMIN(E)S	Né(e)s en 2011 / 2012	210 €	80 €
POUSSIN(E)S	Né(e)s en 2013 / 2014	200 €	80 €
EVEIL ATHLE	Né(e)s en 2015 / 2016 / 2017	200 €	80 €
BABY ATHLE	Né(e)s en 2018 / 2019	200 €	80 €
ADULTES	Licence Encadrement	90 €	
	Licence Loisir	210 €	

Droit d'entrée :

45 Euros

Uniquement la 1^{ère} année et 1 seul par famille :

Tarifs dégressifs (hors droit d'entrée) par famille :

(couple + enfants à charge)

2 adhésions : -10%

3 adhésions : -20%

4 adhésions : -30%

- Le **maillot de compétition est compris dans le droit d'entrée**, donc pour les nouveaux uniquement (il est nécessaire pour toutes les compétitions, à partir de benjamin(e)s uniquement). Pour les adhérents en renouvellement, le maillot est payant.
- Un **T-shirt d'entraînement** sera **offert aux nouveaux licencié(e)s**. Pensez à le demander.
- **Il n'y aura pas de remboursement pour un(e) adhérent(e)s qui souhaite arrêter en cours d'année.**
- Le « **pack rentrée** » comprend, en plus du t-shirt et/ou maillot : un coupe-vent, un survêtement et un bas (short, cuissard, corsaire, collant). Celui-ci est valable uniquement durant le mois de septembre
- Le club accepte toutes les aides financières : **Coupons sport (ANCV), Tous en Club (DACS94 et CDOS94), Pass Sport (Ministère des Sports), Vivons sport (Mairie de Maisons-Alfort), aide de la CAF, aide des Comités d'Entreprises...** Si vous êtes éligibles à ces aides, merci d'en informer le secrétariat au moment où vous remplirez le bulletin d'adhésion.

Dates importantes :

La Maisonnaise : retour de la course sur route sous plusieurs formats le **22 octobre 2023 (5kms, 10kms et semi marathon)**

L'Assemblée générale est une date importante dans la vie d'un Club. Tous les adhérents (parents d'adhérents pour les mineurs) peuvent y assister.

Elle aura lieu le **25 novembre 2023** au Moulin Brûlé. Le détail des horaires et du contenu sera expliqué par la suite, mais réservez déjà votre date. A cette occasion nous fêterons les 70 ans de la section

Les locations de pointes

Nous louons des pointes d'athlétisme à **15 euros l'année**. Ces pointes sont louées jusqu'à la fin du mois de juin, L'entretien de celles-ci est à la charge des athlètes qui doivent les rendre en fin de saison. Elles doivent être lavées à la main ou au jet. Les clous doivent être changés entre le cross et la piste (ils sont généralement de 6mm sur la piste et 12mm en cross) et huilés.

Un chèque de **caution de 40 euros** vous sera demandé à la location. Nous recommandons que la location soit faite dès le début de l'année afin de trouver la peinture qui vous convient.

Site Internet <http://www.asa-athletisme.com/>

Vous trouverez régulièrement les résultats, calendriers et convocations pour les compétitions, photos, vidéos, et autres informations relatives au club. Vous pouvez être acteur(e) en rédigeant des articles sur le site, faites-vous connaître auprès du secrétariat.

Rejoignez-nous également sur les réseaux sociaux :



ASA Athlétisme



asa.athle



@AsaAthle



ASA Athlétisme

Les convocations pour les compétitions

Toute l'année, à l'approche de chaque compétition, nous préparons des convocations pour les athlètes. Elles sont généralement disponibles sur le site Internet du club (rubrique Calendrier), distribuées au stade ou disponibles au secrétariat. Afin d'économiser du papier et de participer au développement durable, les inscriptions aux compétitions sont désormais gérés par groupe de spécialités et de niveau le plus souvent avec des médias digitaux (Whatsapp, doodle...). Les demandes d'inscriptions aux compétitions sont donc à demander par les athlètes à chacun des responsables de groupe.

L'apport des parents, des proches, des athlètes

Tous les ans, nous avons besoin d'aide pour organiser des compétitions/événements (Maisonaise, meeting, buvettes, soirées, etc.), mais aussi pour aider sur les compétitions (transport des athlètes, aide pour constituer le jury des épreuves, etc.). Nous comptons sur les parents des athlètes, mais aussi les proches pour aider à la vie de l'ASA Athlétisme. Les responsables du club et les entraîneurs ne peuvent pas tout faire, alors on compte sur vous ! Faites-vous connaître...

Nos partenaires

L'ASA Athlétisme a de nombreux partenaires dont vous pouvez profiter :

- The House of performance by I-RUN : entre -5% et -20% sur présentation avec la licence
- Chez mon Pâtissier : 10€ offerts sur votre première commande
- Leverger combustibles



Et des partenaires généreux pour nos événements :

- Auchan Maisons-Alfort Cadiot
- BMW
- IAD Immobilier (Géraldine Jobey)
- ORPI Maisons-Alfort

